



Ville de
beauchamp



**CONCERTATION
CITOYENNE**

Projet l'îlot triangle

Concertation sur le projet urbain de l'îlot triangle

**Synthèse des contributions au questionnaire
numérique**

stratéact'
dialogue

Données clés sur le questionnaire

- **Un questionnaire accessible sur la plateforme**
<https://jeparticipe.ville-beauchamp.fr/>
du 1^{er} au 25 février 2024 comportant 6 fiches-synthèses sur le projet
- **Une série de questions ouvertes et facultatives** sur les thématiques suivantes :
 - Thématique 1 : **Espaces végétalisés et espaces publics** :
 - Thématique 2 : **Commerces et services de proximité** :
 - Thématique 3 : **Circulation et mobilité**
 - Thématique 4 : **Formes urbaines et performance environnementale**

Ville de **beauchamp** JE PARTICIPE ! Accueil Concertation îlot Triangle Budget participatif 2024

JE PARTICIPE

Bienvenue sur la plateforme participative de la Ville de Beauchamp

La démarche

Concertation citoyenne pour le projet de l'îlot Triangle

L'équipe municipale invite les habitants à participer à la coconstruction du projet de réaménagement du cœur de ville. Répondez au questionnaire pour nous faire part de vos suggestions et de vos avis.

Questionnaire

Les articles 6 Les + récents Tous

Fiche synthèse - Stationnement et comptage routier
Un travail a été entamé sur les pistes de requalification des espaces publics ceinturant l'îlot Triangle, dont les avenues Clemenceau, de la gare (RD 106) et la Chaussée Jules César

01 févr En savoir plus

Présentation du projet et des enjeux poursuivis
Le projet mené sur l'îlot Triangle vise une recomposition urbaine complète du site existant et des espaces publics attenants dans le cadre de la requalification du centre-ville.

01 févr En savoir plus

Fiche synthèse - Aménagement et développement durable
Le projet de l'îlot Triangle développant plus de 10 000 m² de surface de constructions, un diagnostic du site a été réalisé par le cabinet EODD diligenté par l'EPFIF.

29 janv En savoir plus

Fiche synthèse - OAP "Centre-ville"
Le PLU de Beauchamp, approuvé en 2020, prévoit une Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle portant sur la requalification d'une partie du centre-ville comprenant l'îlot Triangle.

Fiche synthèse - Etude stratégique
La Commune de Beauchamp a été accompagnée durant l'année 2021 en vue de la définition d'un plan stratégique à l'échelle du centre-ville, dans le prolongement direct de l'OAP « Centre-ville » du PLU

Fiche synthèse - Etude commerciale
En 2023, une étude programmatique commerciale a été menée afin d'asseoir une stratégie d'implantation avec des volumes et des concepts pertinents et adaptés.

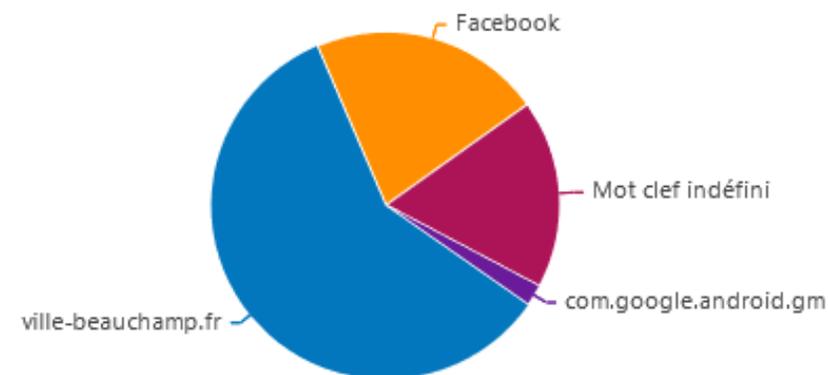
Données clés sur le questionnaire (suite)



**CONCERTATION
CITOYENNE**

Projet l'îlot triangle

- **La participation** : un total de 29 contributeurs
- **Le nombre de réponse par thématique** :
 - **125 réponses sur la thématique 1**, soit 86 % de retours
 - **101 réponses sur la thématique 2**, soit 87 % de retours
 - **129 réponses sur la thématique 3**, soit 74 % de retours
 - **37 réponses sur la thématique 4**, soit 63 % de retours
 - En outre, **20 suggestions supplémentaires émises sur le projet**
- **Les canaux d'accès au questionnaire** :
 - 59 % des participants sont redirigés depuis le site internet



SYNTHÈSE DES RÉPONSES

Espaces végétalisés et espaces publics

Les espaces végétalisés

Qu'attendez-vous de ces espaces verts (place de l'eau, types de végétation, tailles et formes...) ? - 28 réponses analysées

Une végétation locale, apaisante et agréable :

- Des pelouses et petits arbres (pour éviter le risque de chute), une végétation colorée, de taille haute, des rosiers, des buissons fleuris, des petits arbres fruitiers, des arbres (chênes, tilleuls, marronniers) d'alignement taillés en rideau, des arbustes mellifères en isolé, des plantes tapissantes...
- Une végétation locale (pas de plante importée d'autres régions), robuste, rustique, persistante, durable et peu consommatrice en eau.
- La conservation des arbres existants « autant que faire se peut ».
- Un système d'arrosage écologique (bassin de récupération des eaux pluviales) et une taille la plus « naturelle » possible (pas de topiaire).
- Une végétation qui permette de « fondre dans le décor » les futures constructions.
- Une végétation qui constitue un aménagement structurant de l'îlot et pas seulement un ornement, en participant la limitation de la chaleur urbaine.

Des espaces de promenade et de repos, avec des coins ombragés et couverts :

- De l'ombre en été et des bancs pour pouvoir s'asseoir et profiter de la place.
- Des espaces de fraîcheur, ombragés, pour les loisirs des enfants (quelques jets d'eau) et le repos des passants.
- Un ou deux kiosques pour créer des animations et s'abriter en cas de pluie.

Une place importante accordée à l'eau :

- Une jolie fontaine, une fontaine d'eau potable, des zones humides sous forme de noues paysagères avec des végétaux adaptés, des petits cours d'eau avec des plantes aquatiques apportant de la fraîcheur et des bruits relaxants.

Espaces végétalisés et espaces publics

Les espaces végétalisés

Selon vous, pour quels usages et pour quels publics devraient-ils être conçus ? - 28 réponses analysées

- Des usages cités en priorité par les participants : la détente et la balade (y compris avec les animaux de compagnie).
 - Des espaces propices aux rencontres et à la convivialité, en promouvant un volet multigénérationnel pour créer des contacts et des échanges jeunesse/sénior, à travers l'installation de banc ou la création d'un théâtre de verdure.
 - Des espaces apaisés pour permettre la liaison entre la gare et la ville, via Clémenceau sans flux de circulation massif.
 - Un espace de fraîcheur urbaine, de calme et propice à l'observation de la nature.
 - Des aménagements spécifiques proposés : un kiosque, un parc de jeu.
 - Des espaces dédiés au stationnement et aux cheminements (trottoirs).
-
- Un participant alerte sur l'enjeu de rendre ouvert et public les espaces qui vont se retrouver en cœur de l'îlot. Il rappelle l'enjeu de permettre à tous de profiter pleinement de ces espaces verts à travers des accès, des passages ou des places secondaires.

Espaces végétalisés et espaces publics

Les espaces non végétalisés

Qu'attendez-vous de ces espaces publics ? - 26 réponses analysées

- Des aménagements pour les commerces de proximité : une terrasse pour une brasserie, une offre de restauration, en lien avec le marché.
- Un espace de rencontre (une « place du village »), avec des bancs pour s'y arrêter et faire une « pause ». La question des bancs ne fait pas consensus : pour certains cela serait un plus, pour d'autres installer des bancs présente le risque d'attirer les « squatteurs ».
- Des espaces dédiés au jeu (parc enfants, trottinette) notamment pour l'usage des auxiliaires. Toutefois, certains participants ne partagent pas cet avis.
- Des aménagements urbains de qualité, conjuguant clarté et esthétique, et accessibles à tous, y compris les animaux de compagnie.
- Peu d'espaces complètement « bétonnés », avec un aménagement en faveur de la végétation pour en faire un lieu arboré et calme.
- Des possibilités de stationnement pour y accéder facilement.
- Des beaux éclairages publics et un bon entretien de ces espaces (installation de poubelles).

Selon vous, pour quels usages et pour quels publics devraient-ils être conçus ? - 23 réponses analysées

- Plusieurs usages cités par les participants dans cet ordre : détente, balade, rencontres, jeux, évènements communaux (marché de Noël, concerts, estrade, expositions occasionnelles, fête des vendanges...), commerces/marché.
- Des aménagements pour favoriser le lien social : mise en place de point de compost et de lectures partagées.
- Des zones calmes et apaisantes pour donner l'envie aux Beauchampois de rester dans la commune, avec une végétation urbaine de qualité.

Espaces végétalisés et espaces publics

Les espaces non végétalisés

Quels types de matériaux et de revêtements pourraient être utilisés pour ces espaces ? - 20 réponses analysées

- Une vigilance particulière pour éviter d'avoir trop d'espaces minéralisés : les structures et matériaux utilisés doivent être harmonieux et ne pas apparaître de type « blockhaus », avec le moins de béton possible, en évitant aussi les mobiliers métalliques et trop colorés. Il en va de l'objectif de limiter l'artificialisation des sols.
- Il est conseillé d'utiliser des revêtements clairs, durables et les plus éco-conçus possibles, de manière à drainer l'eau par absorption et non par ruissellement.
- Les matériaux à privilégier : du bois, du végétal, de la pelouse, des allées gravillonnées, de la terre battue, des pavés, des matériaux lumineux, du béton désactivé/enrobé, des murets de brique et de la pierre meulière pour rester dans le style de Beauchamp, des revêtements poreux et qui n'accumulent pas de chaleur.

Commerces et services de proximité

Selon vous, quels types de commerces ou de services pourraient être implantés ? (par ordre de mention)

- 28 réponses analysées

- Commerces de bouche (boulangerie, fromager, épicerie fine, primeur, point de vente de producteur locaux, magasin bio/équitable, poissonnier, traiteur, boucher, chocolatier, caviste...)
- Restaurants et cafés (restaurant bistrot, restauration rapide, crêpier, pizzeria, salon de thé...)
- Presse / Librairie
- Services de santé (centre de santé, psychologue, laboratoire, radiologie, pharmacie, médecin de ville, dentistes, ophtalmologues et kiné/ostéo...)
- Fleuriste
- Commerces de seconde main, friperie...
- Cordonnerie / serrurerie
- Supermarché
- Banque (BNP)
- Salon de beauté / ongles
- Pressing
- Réparateur de vélo, d'électronique
- Décoration
- Magasin pour les enfants
- Petites boutiques de mode, bijouterie
- Crèche
- Opticien
- Services d'aide aux personnes âgées

Pour quelles raisons ? - 27 réponses analysées

- Répondre à un besoin et faire face à l'absence de ces services dans la commune (restaurant, commerces de bouche, services de santé...), sans être trop « ambitieux » dans la programmation.
- Redynamiser le centre-ville en apportant l'envie de s'y rendre au quotidien, en accroissant son attractivité et en pensant à la jeunesse.
- Privilégier des commerces qui attirent au quotidien les habitants en évitant les banques, les agences immobilières ou les assurances qui sont déjà suffisamment nombreuses en centre-ville.
- Créer une offre de proximité pour que tous les beauchampois puissent y avoir accès sans avoir besoin de transports, notamment les habitants les moins mobiles.
- Maintenir les commerces présents aujourd'hui dans l'ilot.
- Veiller à accompagner ces nouveaux commerces avec une offre de stationnement adaptée.
- Promouvoir l'installation de commerces vertueux (seconde main).

Commerces et services de proximité

Selon vous, où ces commerces et ces services pourraient être situés ? - 22 réponses analysées

- Aux abords des futurs espaces végétalisés et des espaces publics pour créer des terrasses agréables.
- Proche du marché pour les commerces de bouche et la restauration.
- Au rez-de-chaussée des immeubles de l'îlot voire au cœur de l'îlot (zone piétonne).
- À proximité de la gare pour certains commerces stratégiques (supermarché, boulangerie, librairie...).
- Plutôt côté avenue du général Leclerc pour les services (banque, cabinet médical...).

- De façon générale, plusieurs participants appellent à organiser la répartition spatiale des commerces par fonction : restauration, service, commerce...

Comment leur accès pourrait être facilité (flux, cheminements piétons, piétonnisation temporaire...) ? - 24 réponses analysées

- Par la création de cheminements piétons agréables (végétation, pavés...) : larges trottoirs entourant l'îlot, allées et parcours dans les espaces végétalisés, réfection de la place du marché et création d'une contre-allée.
- Par la piétonnisation des rues, en particulier lors d'évènements ou les jours de marché. Toutefois, une piétonnisation du secteur est redoutée par certains.
- Par la mise en place de stationnements à proximité, par exemple sur la place du marché tout en gardant un aspect végétal (comme cela a été fait sur le parking du PMU) ou alors avec une offre de stationnement souterrain.
- Par le réaménagement des circulations routières : circulation restreinte voire interdite dans l'avenue Clémenceau, circulation élargie Chaussée Jules César, circulation en sens unique Chaussée Jules César, circulation à sens unique avenue Clémenceau...
- Par la création de voies pour les mobilités douces et de zones d'accrochage de vélos efficaces (pas de pince roues...).
- Un participant propose la mise en place d'un service de véhicules électriques sans chauffeurs tournant avec un espace-temps de 15 minutes dans un rayon de 2 kilomètres autour du centre-ville pour éviter d'utiliser sa voiture.

Circulation et mobilité

Le projet prévoit la création d'aménagements dédiés aux circulations douces et l'apaisement des flux pour faciliter les cheminements piétons, notamment en lien avec la gare. Qu'attendez-vous de ces aménagements ?

- 26 réponses analysées

- La création de cheminements sécurisés pour les piétons et les cyclistes, notamment au niveau l'accès à la gare et au carrefour entre la chaussée Jules César et l'avenue du général Leclerc, tout en gardant la priorité des piétons sur les cyclistes. Certaines traversées pourraient être sécurisées en priorité : au « niveau du feu devant l'atelier de Nathaly » et « en bas du pont devant le nouveau magasin de tattoo ».
- La limitation des circulations routières pour privilégier les mobilités douces. Certains répondants appellent toutefois à ne pas interdire les voitures.
- Des aménagements pour stationner et attacher vélos et trottinettes (les parkings au niveau de la gare sont actuellement saturés).
- Une offre de stationnement pour les voitures, suffisante et facilement accessible.
- Une vigilance à avoir sur les impacts du projet (250 logements, nouveaux commerces, appartements Pierre Sépard) sur la congestion de la circulation : les avenues sont étroites et il est souvent impossible de se croiser si des véhicules sont stationnés.
- La création de solutions de transports urbains fréquents électriques.

Circulation et mobilité

Selon vous, comment aménager ces circulations pour garantir une bonne cohabitation des usages ?

- 23 réponses analysées

- Éloigner les voitures le plus possible, par exemple avec la création d'une zone à 30 km/h, en plaçant les accès véhicules et le stationnement à l'opposé des espaces publics.
- Créer une piste cyclable sécurisée et des traversées piétonnes sécurisées pour accéder à la gare.
- Aménager des cheminements suffisamment larges pour permettre un bon partage de la voirie et la sécurité de tous les usagers (éviter que les voitures empiètent sur la piste cyclable et que les vélos empiètent sur les zones piétons).
- Séparer les espaces dédiés aux différents usagers, par exemple par la mise en place de bordures sur la chaussée pour séparer la piste cyclable des voitures, ou encore avec des voies signalisées, des panneaux et des traitements de sols adéquats.
- Prévoir une offre de stationnement proche et/ou en souterrain.
- Élargir la Chaussée Jules César pour mieux absorber le flux de véhicules. Aujourd'hui la Chaussée Jules César venant de la zone industrielle représente une seule voie en sens unique, et la Chaussée Jules César venant de Franconville représente une voie dans chaque sens. La circulation y est bloquée si plusieurs véhicules vont vers la gare. L'avenue du Général Leclerc est aussi très étroite.
- Retravailler le plan de circulation pour mettre en sens unique l'avenue Clémenceau et la chaussée Jules César (entre la RD 106 et l'avenue Clémenceau).
- Créer un sens giratoire pour fluidifier les circulations de véhicules.

Circulation et mobilité

En matière de réaménagement des voies routières, à quels objectifs ou à quels besoins le projet pourrait-il répondre ?

- 20 réponses analysées

- La mise en place d'une zone de rencontre limitée à une vitesse de 20 ou 30 km/h, voir la piétonnisation de certaines voiries.
- La fluidification du trafic en évitant les croisements dangereux (rond-point, suppression du feu...) et en empêchant ou dissuadant les poids lourds de passer en centre-ville. Certains en appellent à conserver les voies routières existantes, en travaillant sur le revêtement sans en modifier l'usage.
- La sécurisation des traversées piétonnes, notamment sur la traversé de l'axe RD 106, par exemple à travers la construction d'une passerelle ou d'un passage en souterrain pour atteindre la gare. Une vigilance doit être portée sur ce point pour garantir l'accès aux PMR.
- La création de places de parking le long des trottoirs pour se garer (pas en zone bleue) et accéder aux commerces (notamment pour les exploitants des commerces), afin de limiter la concurrence avec les centres commerciaux dans un rayon de 2 km qui disposent de larges parkings.
- Un travail sur le revêtement routier pour limiter le bruit et absorber la chaleur.
- La création d'un accès au centre-ville pour les circulations douces pour diminuer les trajets courts en voiture.

À quels enjeux de sécurité est aujourd'hui confronté ce secteur et comment le projet pourrait-il améliorer cette situation (gestion des flux, traversées piétonnes, carrefours de la route départementale...) ?

- 16 réponses analysées

- Le nombre trop important de poids lourds circulant en centre-ville.
- Les croisements dangereux du fait des incivilités et du non-respect du code de la route (vitesse de circulation excessive). Pour améliorer cela, sont proposés : la création de sens giratoires pour éviter les feux tricolores et le passage en sens unique de certaines voiries (Jules César, Clémenceau...).
- La dangerosité des circulations pour les cyclistes, notamment la traversée de la route départementale.
- L'insécurité des cheminements piétons pour accéder à la gare, qui pourrait être améliorée par la création d'un passage souterrain ou en passerelle.
- De façon plus générale, un participant souhaite que le dispositif de police soit renforcé pour lutter contre l'insécurité.

Circulation et mobilité

Qu'attendez-vous de la configuration du stationnement public sur cet îlot du cœur de ville ? - 23 réponses analysées

- Davantage de places de stationnement aux abords de la gare et autour de l'hypercentre, pour les usagers de la gare mais aussi pour les résidents actuels et futurs. L'arrivée de 250 logements et les besoins de stationnement qui en découlent est un enjeu soulevé par certains participants.
- Du stationnement accessible et simple pour accéder facilement aux commerces, par exemple avec du stationnement en sous-sol réservé aux clients (comme en centre-ville de Saint Leu) ou des zones de rotation autour des commerces.
- Un stationnement gratuit et non payant à un prix rédhitoire.
- Pas de stationnement en zone bleue (une durée de 1h30 en zone bleue est trop courte). Au contraire, certains participants se disent plutôt favorables à du stationnement de courte durée pour les commerces.
- Une offre de stationnement qui soit la plus discrète possible.
- La création d'un parking public en souterrain pour préserver le foncier pour les espaces publics. Il pourrait être accessible pour les Beauchampois avec carte d'accès comme à la déchetterie.
- Le maintien de certaines places de parking existantes aujourd'hui.

Selon-vous que devrait apporter le projet en matière de stationnement et pour répondre à quels besoins ? - 21 réponses analysées

- Une offre privée pour les futurs logements (1,5 places par logement) et publique pour les commerces avec un accès PMR et sécurisée (éclairage).
- Davantage de places pour les usagers du train et pour accéder au marché les jeudis et dimanches.
- Davantage de places pour du stationnement sur une durée de 4 heures au moins (commerces, résidents...).
- La diminution des voitures tampons.

- Les participants favorables à une diminution de la place de la voiture encouragent au changement de pratique pour limiter les trajets de courte durée, en privilégiant les mobilités douces.

Formes urbaines et performance environnementale

Avez-vous des suggestions concernant les formes urbaines et leur insertion dans l'environnement existant ? - 21 réponses analysées

- Des bâtiments de forme et de taille similaires à ceux environnant pour conserver l'identité de la ville.
- Des structures et des matériaux harmonieux en évitant les formes imposantes et le béton.
- Un épannelage des toitures qui s'intègre dans l'existant et qui reste invisible de la rue.
- Une architecture s'inspirant des maisons en pierre de taille (pierre meulière, brique, garde-corps de style classique en fonte) et respectant le style patrimonial de la ville.
- Une densité raisonnable en travaillant sur les espacements entre bâtiments.
- Des hauteurs raisonnables (3 étages maximum), en évitant les tours de 15 étages comme à la gare de Montigny / Beauchamp.
- Des parkings en sous-sol pour éviter des problèmes de stationnement des futurs habitants, accessible côté avenue Clémenceau.

Avez-vous des suggestions en matière de labels, de matériaux utilisés et réemployés, de solutions innovantes, de gestion des déchets dans la phase démolition, etc. ? - 16 réponses analysées

- Éviter les structures imposantes en béton.
- Utiliser un maximum de matériaux naturels (pierre, bois) et le réemploi.
- Recycler les déchets de démolition dans une logique d'économie circulaire.
- Installer des panneaux solaires sur le toit et des récupérateurs d'eau.
- Végétaliser les toitures, et installer des végétaux résistants aux aléas climatiques et permettant de couper les arrêtes des bâtiments
- Viser une certification ou un label avec un projet à faible émission de CO₂ et à faible consommation.
- Travailler sur l'isolation des futures constructions avec des isolants biosourcés plus efficaces contre le bruit (laine de bois, vitrage renforcé...) et des systèmes de panneaux coulissant le long de baies vitrées pour mieux gérer la chaleur dans les logements.
- Veiller à utiliser des matériaux au sol qui ne glissent pas avec le verglas (contre-exemple des pavés devant la salle des fêtes).

Autres

Avez-vous d'autres suggestions concernant le projet d'aménagement de l'îlot Triangle ? - 20 réponses analysées

Des points de vigilance réitérés sur :

- Les besoins en stationnement, en cohérence avec les besoins existants et futurs entraînés par le projet.
- La hauteur des futures constructions.
- L'installation de commerces présentant une vraie valeur ajoutée pour le centre-ville.
- La priorité à accorder à la végétation vis-à-vis des espaces minéralisés.
- L'enjeu de durabilité du projet, des aménagements et des nouvelles constructions.
- Le confort des piétons (élargissement des trottoirs, mise en place de protection...), sans entraver les voies routières.

Des propos généraux sur le projet :

- L'expression d'une impatience pour la réhabilitation de ce quartier qui aujourd'hui ne serait pas à la hauteur de la qualité de vie de Beauchamp.
- Des craintes formulées quant à la période des travaux et leurs conséquences pour la mairie et pour les habitants. Il est souhaité que le chantier soit rapide.
- Des inquiétudes exprimées sur la dégradation et les incivilités sur les futures espaces publics. En ce sens, il est proposé la mise en place de caméras de surveillance et la verbalisation des dépôts sauvages.
- L'expression favorable de certains participants vis-à-vis du projet et des études réalisées (fiches-synthèses), jugées pertinentes.

Des suggestions concernant le projet immobilier :

- Dissocier (division en volume) les bâtiments en accession de ceux qui seront affectés aux logements sociaux, même s'ils ne doivent pas se distinguer les uns des autres, afin de favoriser la mixité sociale.
- Prévoir la possibilité d'accéder au cœur d'îlot aux heures ouvrables ainsi que leur traversée à pied.

Autres

Avez-vous d'autres suggestions concernant le projet d'aménagement de l'îlot Triangle ? - 20 réponses analysées

Des propositions d'aménagements ou de services complémentaires :

- Un espace pour les chiens : un tel espace n'existe pas sur la commune, les chiens sont interdits dans les parcs, dans le Bois Barrachin, ce qui oblige les habitants à aller à Taverny pour profiter des espaces dédiés aux chiens.
- Une aire de jeux pour les enfants qui serait accessible à tous. Un participant propose plutôt la mise en place de « jeux cérébraux » qui ne créent pas de nuisance pour les locaux et sont propices au lien entre les générations : table en béton pierre blanche pour échec, majong, dame géante...
- Un local associatif.
- Une galerie d'art gérée par la mairie.
- Une crèche pour accueillir les jeunes enfants des habitants actuels et futurs.

Des expressions sur le questionnaire :

- Des regrets exprimés sur le contenu des questions : un participant aurait souhaité s'exprimer sur le niveau de concentration de population, les logements sociaux, la hauteur du bâti, les aménagements des structures de la ville pour accueillir cette population...



stratéact'
dialogue

3 rue de Lyon – 75012 PARIS
01 83 75 02 00 – 06 62 88 58 42

strateact.fr/dialogue